



Collège d'autorisation et de contrôle

Assignation de radiofréquence à titre provisoire

Décision du 1 juin 2023

Le Collège d'autorisation et de contrôle a été saisi d'une demande d'assignation de radiofréquence à titre provisoire par le demandeur identifié ci-après.

Vu l'article 8.2.1-2 du décret relatif aux services de médias audiovisuels et aux services de partage de vidéos ;

Vu l'avis favorable des services du Gouvernement quant à la possibilité technique d'assigner la radiofréquence visée ci-après ;

Considérant que l'objet de la demande n'est pas de nature à compromettre la sécurité nationale, l'intégrité territoriale ou la sûreté publique, la défense de l'ordre et la prévention du crime, la protection de la santé ou de la morale, la protection de la réputation ou des droits d'autrui, et ne vise pas la divulgation d'informations confidentielles qui pourraient compromettre l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire ;

Considérant que l'objet de la demande est de portée locale et est localisé géographiquement en région de langue française ou dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale et principalement destiné à la retransmission de programmes sur le site de l'évènement ;

Considérant le caractère ponctuel de la demande ;

Le Collège décide :

Le demandeur identifié ci-après est autorisé à faire usage de la radiofréquence décrite ci-dessous, pour la période indiquée et en respectant les caractéristiques techniques définies.

Identification du demandeur

Raison sociale ou nom	Eric Trippaers
Siège social	Rue de Jupille 76 4620 Fléron
Numéro d'entreprise	-
Date d'introduction de la demande	16/02/2023

DS
ma

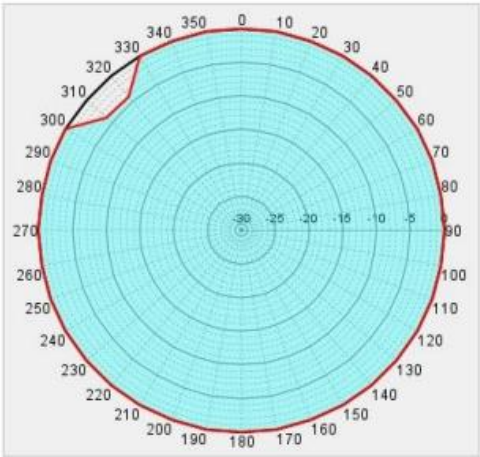
DS
kl

Identification de la fréquence provisoire autorisée

Période d'autorisation	du 10/06/2023 au 11/06/2023 inclus.
Nom de la station	BERTRIX
Fréquence	92.0 MHz
Adresse	Administration Communale Rue de la Gare 38, 6880 Bertrix, Belgique
Coordonnées géographiques	49°N 51' 16" 5°E 15' 10"
PAR totale	50 W (17 dBW)
Hauteur de l'antenne hors sol	8m
Directivité de l'antenne	Directive (voir diagramme ci-dessous)

Diagramme directionnel de l'antenne

Azimut [deg]	Atténuation [dB]	Azimut [deg]	Atténuation [dB]	Azimut [deg]	Atténuation [dB]	Azimut [deg]	Atténuation [dB]
0	0,0	90	0,0	180	0,0	270	0,0
10	0,0	100	0,0	190	0,0	280	0,0
20	0,0	110	0,0	200	0,0	290	0,0
30	0,0	120	0,0	210	0,0	300	0,0
40	0,0	130	0,0	220	0,0	310	4,0
50	0,0	140	0,0	230	0,0	320	4,0
60	0,0	150	0,0	240	0,0	330	0,0
70	0,0	160	0,0	250	0,0	340	0,0
80	0,0	170	0,0	260	0,0	350	0,0



Fait à Bruxelles, le 1^{er} juin 2023.

DocuSigned by:

Mathilde Alet

8CA19B3ED537454...

DocuSigned by:

Karim Bourki

08013E62BA9E470...